

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PASSAGE AU NIVEAU « ÉPISODE PERSISTANT DE FROID » DE LA VAGUE DE FROID

Laon, le 08 février 2021

Pour mieux faire face au froid qui touche actuellement l'Aisne, le préfet de l'Aisne a demandé le passage en niveau « Episode persistant de froid » du plan de prévention et de gestion des impacts sanitaires et sociaux liés aux vagues de froid à compter du lundi 8 février 2021 et jusqu'au lundi 15 février 2021.

Ce changement de niveau s'explique par des prévisions de températures ressenties de jour comme de nuit négatives et comprises de nuit entre -5°C et -15°C. Bien entendu, ce niveau de mobilisation sera revu si besoin en fonction des prévisions de Météo-France.

Ce niveau de vague de froid implique une montée en charge des mesures de gestion de l'accueil d'urgence par les services de l'État et les opérateurs.

Le service du « **115** » et la fréquence des maraudes sont renforcés.

Pour l'hébergement, des places supplémentaires sont ouvertes dans le département afin d'accueillir de nouvelles demandes d'hébergement.

Les horaires d'ouverture des accueils de jour sont étendus en soirée afin que les personnes ne souhaitant pas d'hébergement puissent néanmoins trouver un abri.

Si vous remarquez une personne sans abri ou en difficulté, prévenez rapidement le **115**.

Il est recommandé de rester en contact avec les personnes sensibles de votre entourage.